

ÉCOLE DES BOURLINGUEURS

PROCÈS-VERBAL DE LA SÉANCE ORDINAIRE DU CONSEIL D'ÉTABLISSEMENT DE L'ÉCOLE DES BOURLINGUEURS, TENUE le mardi 13 mars 2018 AU SALON DU PERSONNEL.

Présent	Absent	Présent	Absent	
X	Janie Cyr	X		Danielle St-Cyr
X	Josée Blain	X		Julie Gagnon
X	Chantal Jacques	X		Lyne Cormier
X	Nathalie Nadeau		X	Isabelle Brossard
X	Stoyanka Yanova	X		Sylvie Mador
X	Mélanie Veillette	X		Marie-Ève Laplante
		X		Martine Dupré

1. Mot de bienvenue et présentation

Madame Marie-Ève Laplante souhaite la bienvenue à tous les membres.

2. Ouverture de la séance et quorum

Madame Nadeau constate qu'il y a quorum.

3. Question du public

**4. Lecture et adoption de l'ordre du jour
(C.E.17-18.724)**

IL EST PROPOSÉ PAR Madame Josée Blain, membre du conseil d'établissement, d'adopter l'ordre du jour.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

**5 Approbation des procès-verbaux des rencontres du 29 janvier et du 19 février 2018
(C.E.17-18.725)**

IL EST PROPOSÉ PAR Sylvie Mador, membre du conseil d'établissement, d'adopter la procès-verbal de la séance du 29 janvier.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

(C.E.17-18.726)

IL EST PROPOSÉ PAR Julie Gagnon, membre du conseil d'établissement, d'adopter la procès-verbal de la séance extraordinaire du 19 février en corrigeant la date de l'entête.

ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ

5.1 Suivis au procès-verbal

La proposition du conseil d'établissement a été retenue par le conseil des commissaires. Donc, les groupes du préscolaire pourraient subir un transfert à l'école de l'Aquarelle.

6 Organisation 2018-2019

Voici l'organisation scolaire prévue :

Préscolaire (à l'Aquarelle)	64
1 ^{ère} année	77
2 ^e année	62
3 ^e année	78
4 ^e année	62
5 ^e année	82
6 ^e année	70
GAER	15

Pour un total de 510 élèves (560 pondérés)

7 Organisation des locaux 2018-2019

Étant donné les rénovations qui auront lieu à l'école, une réorganisation des locaux est prévue pour l'année prochaine. Le cours de musique déménagera dans son ancien local, le 201. Les groupes GAER seront relocalisés dans les locaux 128 et 129, qui sont présentement utilisés par le préscolaire. De cette façon, le bruit des rénovations devrait moins les incommoder. Les locaux libres seront redistribués en fin d'année scolaire pour l'année 2018-2019. Si possible, l'anglais se fera dans un local de classe qui sera partagé avec le service de garde.

Les plans d'agrandissement seront présentés au C.É. dès que la direction les aura en sa possession.

8 Priorités 2018-2019

On remarque une stabilisation au niveau comportemental cette année, il sera important de poursuivre cette réussite pour l'équipe. Pour l'année prochaine, l'emphase sera plutôt au niveau des apprentissages. Plus de service d'orthopédagogie et des formations (CAP) afin que tous les enseignants travaillent à la même vitesse, avec des objectifs communs et des évaluations déterminées par le cycle.

9 Course et pièce de théâtre de fin d'année

Anne Lepage est à la préparation de sa pièce de théâtre qui sera présentée le 4 juin aux parents de ses élèves.

La course de l'école aura lieu le 15 mai, ou le 16 en cas de pluie.

10 Photos scolaires

La documentation et les informations seront envoyées par courriel aux membres et la décision du choix du fournisseur de photo devra être faite à la prochaine rencontre.

11 Suivi circulation devant l'école

Encore très fragile au niveau du débarcadère. La compréhension du principe de « kiss'n go » n'est pas commune pour tous. Nous devons accompagner les parents afin d'en augmenter l'efficacité.

12 **Agenda école 2018-2019**

Le personnel de l'école est à la révision du code de vie, des procédures et du fonctionnement général pour les élèves de l'école.

13 **Mot de la déléguée au comité de parents**

Madame Mador nouvelle représentante du comité de parent pour nord-ouest. Madame Laplante est sur le comité parent pour voyage scolaire. Le souper des bénévoles aura lieu à l'Exporail le 18 avril prochain.

Il y aura une formation « comment animer une assemblée générale » et une formation OPP le 23 mai.

14 **Mot de la responsable du service de garde**

L'activité « une nuit à l'école » est organisée par les éducatrices Julie et Josyane est autorisée.

15 **Mot de la directrice**

Madame Chantal Jacques nous rappelle les activités qui ont eu lieu pour la St-Valentin.

16 **Levée de l'assemblée**
(C.E.17-18.727)

Levée de l'assemblée à 8 h 35.

Marie-Ève Laplante
Présidente

Nathalie Nadeau
Directrice